

## Résumé des étapes importantes d'un Mémoire du MUSE

### 1.- L'inscription (date limite : 1<sup>er</sup> octobre)

- L'étudiant doit rendre le formulaire d'inscription dûment rempli et **signé par le directeur-trice** (membre du corps enseignant du MUSE) avant le 1er octobre.
- **Si le sujet ne figure pas dans la liste** des propositions officielles, le formulaire d'inscription doit être impérativement accompagné d'une **proposition de sujet validée par un membre du corps enseignant du MUSE** qui fonctionnera en tant que directeur ou directrice (ou en co-direction si le répondant est extra-muros). La proposition doit suivre le format des propositions de la liste officielle.
- Le sujet et la direction ne seront formellement acceptés que si les examens du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre sont réussis.
- L'inscription sera effective lorsque l'Atelier d'accompagnement au mémoire aura été **validé et réussi**.

### 2.- L'Atelier d'accompagnement au mémoire (3 ECTS)

- L'Atelier d'accompagnement est **évalué par le ou les enseignant-e-s qui suivent le mémoire**.
- L'**étudiant-e doit rédiger** un document (entre 10 et 20 pages) contenant **la revue de littérature et le plan de recherche** et le transmettre au directeur-trice.
- Le/la **directeur-trice lit** le document, **remplit la grille d'évaluation** et la transmet à Pauline Plagnat ([pauline.plagnat@unige.ch](mailto:pauline.plagnat@unige.ch)) et à Nicolas Ray ([nicolas.ray@unige.ch](mailto:nicolas.ray@unige.ch)).

### 3.- La soutenance

- Il revient au **directeur-trice de décider quand le mémoire peut être soutenu**.
- Au moins **3 semaines avant la soutenance** l'**étudiant-e doit rendre une fiche analytique** à Catherine Cornut. Suite au dépôt de cette fiche, une **salle sera réservée** pour le jour de la soutenance et un **numéro de mémoire** attribué.
- Le **jury de soutenance** est composé au moins du **directeur-trice** (et **co-directeur-trice** s'il y en a) plus **un membre extérieur au projet**. Il est convoqué par le directeur-trice.
- Le **mémoire doit parvenir aux membres du jury au moins 15 jours avant la soutenance**.
- La soutenance est publique. L'**étudiant-e ou le/la directeur-trice** doit s'assurer qu'un **mail d'annonce** de soutenance a été **envoyé aux étudiant-e-s du MUSE et aux enseignant-e-s ISE**.
- Les consignes pour l'évaluation du mémoire (28 ECTS) et la soutenance (2ECTS) se trouvent dans les pages 6 et 7 des directives de mémoire MUSE. Le/la **directeur-trice recevra du secrétariat un relevé de notes à compléter lors de la soutenance**.
- Des corrections du mémoire écrit peuvent être demandées lors de la soutenance. Dans ce cas, le jury donne une date limite pour recevoir les corrections. Le/la directeur-trice notifie alors l'**étudiant-e** de l'acceptation de la version finale du mémoire, et invite l'**étudiant-e** à déposer la version finale du mémoire.

### 4.- Le dépôt du mémoire aux archives (publiquement si la note est supérieure ou égale à 5)

- Le **directeur-trice publie le travail dans les archives ouvertes**.
- L'**étudiant-e doit donner son accord par écrit** et décider s'il donne ou pas le droit à l'Université de transmettre son travail à une tierce personne.

### 5.- Fraude ou plagiat

- Toute fraude ou plagiat est enregistrée dans le relevé de notes et correspond à un échec,
- D'autres mesures pourront être prises.

## Checklist

<b>Inscription au secrétariat des étudiant-e-s du MUSE (date limite 1<sup>er</sup> octobre)</b>		
	Formulaire d'inscription	
	Signature du directeur-trice (et co-directeur-trice)	
	Sujet dans la liste officielle	Proposition de sujet suivant le template
<b>Atelier d'accompagnement au mémoire</b>		
	Rédaction d'une revue de littérature et d'un plan de recherche et transmission au directeur-trice	
	Évaluation et note du directeur-trice (grille d'évaluation officielle)	
	Du plan de recherche	De la revue de littérature
	Note finale	Signature du directeur-trice (et co-directeur)
	Envoi du directeur de la grille d'évaluation dûment remplie et signé	
	À Pauline Plagnat	À Nicolas Ray
<b>Inscription à la soutenance au secrétariat des étudiant-e-s du MUSE (Catherine Cornut)</b>		
	Trois semaines à l'avance	
	Accord du directeur-trice (et co-directeur)	
	Constitution et accord du jury	
	Membre externe au projet	Directeur-trice (et co-directeur)
	Choix de la date et l'heure et convocation du jury par le directeur-trice ou l'étudiant-e	
	Fiche analytique à rendre lors de l'entretien avec Catherine Cornut	
	Réservation de la salle	Octroi du numéro de mémoire de master
	Envoi du manuscrit aux membres du jury au moins 15 jours avant la soutenance	
	Annonce par mail de la soutenance (jour, heure, salle et titre)	
	Aux étudiant-e-s du MUSE	Aux enseignant-e-s ISE
	Réception (courrier interne ? Mail ?) d'un relevé de notes à compléter lors de la soutenance	
	Grille d'évaluation du mémoire	Grille d'évaluation de la soutenance
<b>Délivrance du Master</b>		
	Envoi de la version électronique du mémoire au secrétariat du MUSE	
	Page de couverture officielle	
	Mention des droits d'auteur	
	Version avec les corrections demandées par le jury de soutenance	
	Acceptation du mémoire définitif par le directeur-trice de master	
	Transmission du relevé de notes au secrétariat de la Faculté des Sciences	
	Dépôt du mémoire dans l'archive ouverte par le directeur	
	De manière publique si la note est supérieure à 5	
	Accord de l'étudiant-e	Respect des règles de confidentialité
	Obtention du copyright pour toute figure, photo ou graphique (si besoin)	